

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

DES CONFLITS DU TRAVAIL EN REcul EN 1998 SAUF DANS LA FONCTION PUBLIQUE

En 1998, fonction publique mise à part, le nombre de jours de grève diminue par rapport à l'année précédente, pour atteindre 353 000, le plus bas niveau observé depuis plus de vingt ans. Cependant, comme le nombre de conflits dans la fonction publique progresse fortement, le nombre de journées individuelles non travaillées reste au total proche du million.

D'après une analyse détaillée de mille soixante sept conflits du travail dans le secteur privé, la réduction du temps de travail n'est pas, en 1998, un thème majeur de conflit. Ce sont, comme les années antérieures, l'emploi et les salaires qui mobilisent le plus souvent les salariés. Enfin, les trois quarts des conflits se soldent par une satisfaction partielle ou totale des revendications, soit un peu plus souvent que l'an dernier.

En 1998, 353 176 journées individuelles non travaillées (JINT) ont été comptabilisées dans le secteur privé et semi-public (encadré 1). Ce chiffre marque une diminution par rapport à 1997, alors qu'entre 1996 et 1997, il avait légèrement augmenté (tableau 1 et graphique 1). Le nombre de journées non travaillées du fait de conflits localisés diminue de 12 %, comme entre 1996 et 1997, et celui des conflits généralisés retombe, en 1998, à un niveau très faible, voisin de celui de 1996. Cependant, avec un nombre de salariés impliqués qui représente 28 % de l'ensemble des effectifs concernés, le taux de participation aux conflits reste pratiquement stable (graphique 2).

Faible mobilisation lors de conflits généralisés peu nombreux

Alors qu'en 1997, le nombre de journées individuelles non travaillées dans les conflits générali-



Tableau 1
Les grèves dans les entreprises (*)

	1997	1998
Conflits localisés		
Nombre de conflits observés	1 607	1 475
Nombre de conflits résolus	1 441	1 301
Effectifs totaux des établissements concernés	527 772	432 039
Effectifs ayant cessé le travail	145 941	121 276
Nombre de JINT (**)	393 380	345 576
<i>Dont : survenus dans les établissements de plus de 500 salariés ...</i>	36 %	35 %
Effectifs ayant cessé le travail (moyenne par conflit résolu)	101	93
Taux de participation (***)	28 %	28 %
Conflits généralisés		
Nombre de JINT	61 719	7 600
Tous Conflits		
Effectifs totaux des établissements concernés	543 956	436 840
Effectifs ayant cessé le travail	155 251	122 533
Nombre de JINT	455 099	353 176
Taux de participation	29 %	28 %

(*) Entreprises du secteur privé et public nationalisé.
(**) JINT = Journées individuelles non travaillées.
(***) Ce taux est égal à : effectif des grévistes/effectif des établissements en grève.

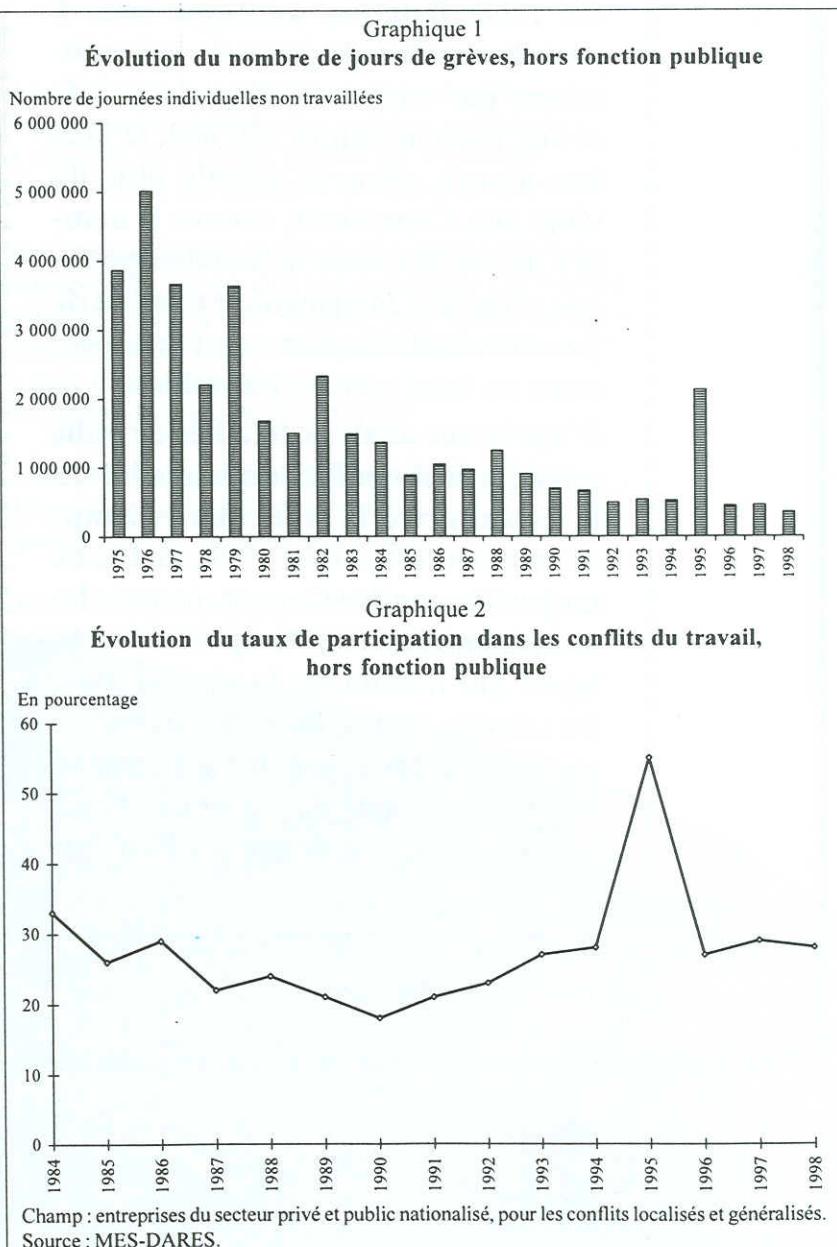
Source : MES-DARES.

sés s'élevait à 61 700, en 1998, il n'est que de 7 600. Cela représente 2 % du total des JINT de l'année, contre 14 % en 1997. Ces conflits généralisés ont mobilisé un peu plus du quart des effectifs des établissements en grève, ce qui est relativement faible : lors des cinq dernières années, le taux de participation aux conflits généralisés a en effet oscillé entre 41 % en 1993 et 85 % en 1996.

Sur les six conflits généralisés recensés, deux ont eu lieu dans les DOM-TOM, et totalisent à eux seuls près des neuf dixièmes de l'ensemble des journées individuelles non travaillées à l'occasion de conflits généralisés. Il s'agit d'importants mouvements de grèves touchant des exploitations bananières et des stations-service.

Atonie persistante pour les conflits localisés, avec cependant une mobilisation plus forte en fin d'année

Presque tous les indicateurs utilisés pour décrire les conflits localisés sont en diminution. Le nombre de conflits observés est passé de 1 607 à 1 475 (-8 %), et celui des conflits résolus de 1 441 à 1 301 (-10 %). La chute des effec-



tifs ayant cessé le travail est encore plus prononcée (-17 %). Par contre, le nombre moyen de jours de grève par gréviste a légèrement augmenté, passant de 2,70 à 2,85, si bien que le volume de jours de grève dans les conflits localisés recule au total de 12 % sur l'année.

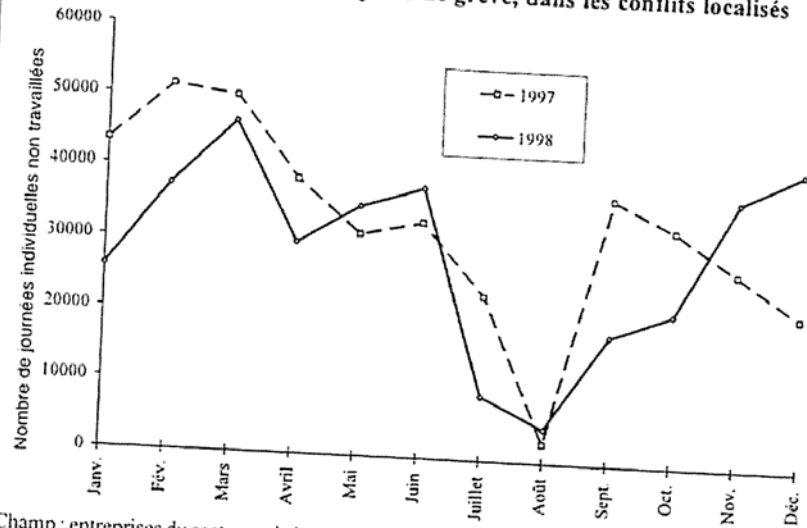
Comme en 1997, 60 % des journées de grève ont eu lieu au cours du premier semestre, et 40 % au second (graphique 3). Mais contrairement à l'année précédente, septembre, mois de la « rentrée sociale », a connu, après le traditionnel creux du mois d'août, le nombre de conflits le plus bas du second semestre, avec seulement 7 % du total de l'année 1998. Cependant, le taux de participation aux conflits a atteint 37 % ce mois-là, alors qu'en 1997 il était à son plus bas niveau de l'année (9 %). Le niveau de participation le plus élevé, avec 44 % de grévistes parmi les salariés concernés par un conflit, a été enregistré en décembre 1998.

Les transports et la métallurgie totalisent environ le quart des jours de grève, comme en 1997

La métallurgie et les transports, avec respectivement 47 030 et 44 160 jours de grève, représentent chacun plus de 10 % du total. Ces deux secteurs se situent toutefois, chacun, en légère baisse par rapport à 1997. Dans la métallurgie, l'annonce de fermeture de sites, au Havre et en Côte-d'Or, a suscité des conflits assez durs pour le maintien de l'emploi.

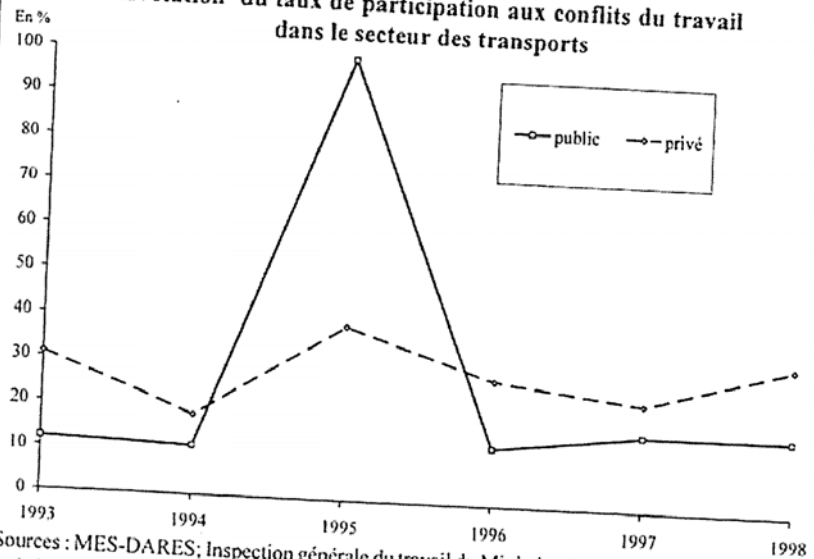
Le secteur public des transports représente encore, en 1998, 55 % de l'ensemble des jours de grève du secteur, après 62 % en 1997. Plus de huit grèves sur dix interviennent à la SNCF, les autres concernent essentiellement les transports urbains (1) (18 %). Les contrôleurs de la SNCF ont notamment

Graphique 3
Répartition mensuelle des jours de grève, dans les conflits localisés



Champ : entreprises du secteur privé et public nationalisé.
Source : MES-DARES.

Graphique 4
Évolution du taux de participation aux conflits du travail dans le secteur des transports



Sources : MES-DARES; Inspection générale du travail du Ministère de l'équipement, des transports et du logement.

observé une grève de trois semaines, fin novembre et début décembre, avec des revendications portant sur les salaires, l'emploi, et la sécurité.

Le secteur privé des transports totalise 45 % des jours de grève du secteur, contre 38 % les deux années précédentes. Les transports aériens ne sont plus à l'origine que de 12 % du total des jours de grève du secteur transport (17 % en 1997), et les transports routiers de 16 %, après 13 % en 1997 et 29 % en 1996. Le reste des jours de grève du secteur se ventile entre les entreprises de ramassage des ordures ménagères, les sociétés d'autoroutes et l'Aéroport de Paris.

Les grèves dans les transports mobilisent plus le secteur privé

Mais, dans ce secteur des transports, le degré de mobilisation diffère entre le public (17 % de taux de participation en 1998 et en 1997), et le privé (33 % en 1998 après 24 % en 1997) (graphique 4). Plus forte mobilisation donc, dans le secteur privé, pour des conflits un peu plus longs : ainsi, en 1997, le nombre de journées perdues

(1) - Dans le Premières Synthèses 99.01 - n° 02.1 sur les conflits en 1997, la RATP était mentionnée comme représentant 43 % des JINT du secteur des transports public. En fait, ce pourcentage regroupait l'ensemble des transports urbains de Paris et de la province, et non la seule RATP.

pour fait de grève rapporté à celui des jours travaillés dans l'année y atteignait près d'une demi-journée de travail perdue par salarié ; en 1998, le même ratio est encore un peu plus élevé.

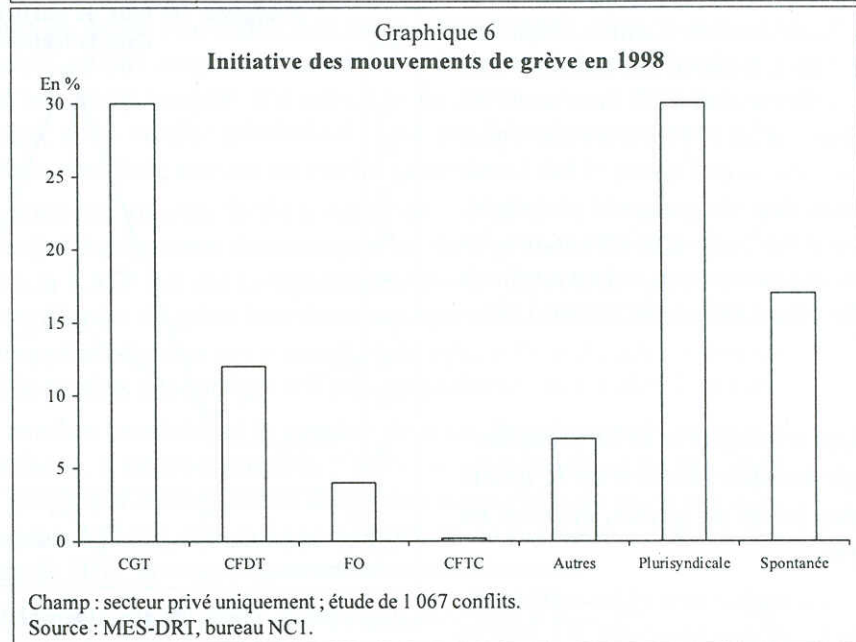
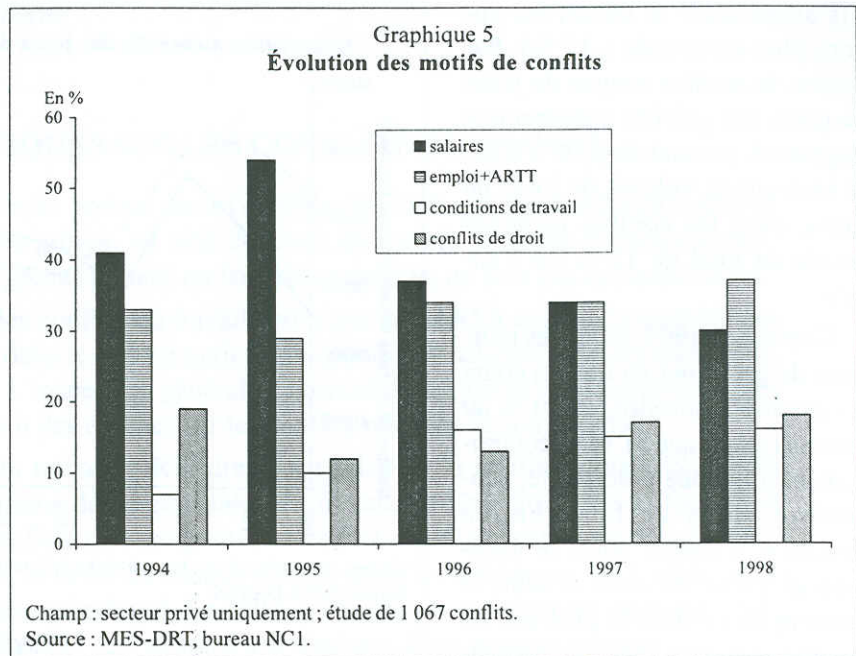
Dans le secteur privé, plus de la moitié des conflits concernent l'emploi et les salaires ...

Sur mille soixante sept conflits ayant touché, en 1998, le secteur privé (hors transport et agriculture), 30 % sont liés à des revendications salariales et 25 % à l'emploi. Depuis 1994, ces deux thèmes restent les plus fréquents, et le second gagne en importance par rapport au premier (graphique 5).

Sur ce thème de l'emploi, 1998 ne montre pas de changements dans les préoccupations prioritaires des salariés. C'est ainsi que plus des trois quarts des conflits liés à l'emploi ont eu pour origine les inquiétudes pour l'avenir de l'entreprise, le refus des plans sociaux ou des délocalisations, alors que seulement deux conflits sur dix ont porté sur des demandes d'embauches. L'avenir des retraites et le statut des salariés mobilisent en revanche très peu : ils représentaient 4 % des revendications liées à l'emploi en 1997, et seulement 1 % en 1998. L'importance relative des autres thèmes généraux de conflits, comme les conditions de travail (16 %), et les conflits de droit (17 %) varie peu entre 1997 et 1998.

... et un peu plus d'un sur dix l'aménagement et la réduction du temps de travail

37 % des conflits ayant trait à la réduction du temps de travail ont eu lieu dans des établissements de moins de 100 salariés, et 63 % dans ceux de plus de 100 salariés – thème un peu plus présent dans



les grands établissements que dans les petits.

Sur les 12 % de conflits qui sont liés à l'aménagement et à la réduction du temps de travail, plus de la moitié portent sur l'ouverture ou la poursuite de négociations sur la réduction du temps de travail en général. Viennent ensuite les demandes de réduction du temps de travail sans perte de salaire (19 %), les refus de modulation ou d'annualisation (7 %), et la mise en discussion des questions d'organisation du travail induites par la réduction du temps de travail (7 %), qui tiennent, dans huit cas sur dix,

à l'intégration des temps de pause dans la durée du travail. Plus rares sont les conflits motivés par l'opposition générale à tout projet de réduction du temps de travail (4 %), la défense ou la création d'emplois en contrepartie d'une diminution de la durée du travail (2 %), et enfin l'application effective, dans les entreprises, des accords de branche déjà signés (2 %).

Le poids des différents syndicats dans le déclenchement des conflits varie peu depuis 1996 (graphique 6). En 1998 comme en 1997, la CGT impulse environ un conflit sur trois, et la CFDT un sur dix.

30 % des conflits sont à l'initiative de plusieurs syndicats, et 17 % à la seule initiative des salariés.

Enfin, 76 % des conflits se soldent par la satisfaction partielle ou totale des revendications exprimées, contre 71 % en 1997.

Une forte hausse de la mobilisation dans la fonction publique

Avec 683 584 jours de grève en 1998 contre 382 916 en 1997, la part des conflits dans la fonction publique représente 66 % du total annuel des jours de grève, contre 46 % en 1997 (tableau 2). Les enseignants ont été, notamment, nombreux à se mobiliser en 1998, pour demander plus de moyens dans les établissements publics, mais aussi l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs d'école.

Malgré le recul observé dans le privé, le nombre total de jours de grève, tous secteurs confondus,

augmente ainsi légèrement pour atteindre 1 036 760 JINT (tableau 2 et graphique 7). Ce total n'inclut pas le nombre de journées non travaillées imputables à France-Télécom, non connu pour 1998. Par contre, il comprend les jours de

grève à La Poste, qui représentent, en 1998, 13 % du total de la fonction publique, contre 30 % en 1997.

Bureau NCI (DRT),
Roselyne Merlier (DARES).

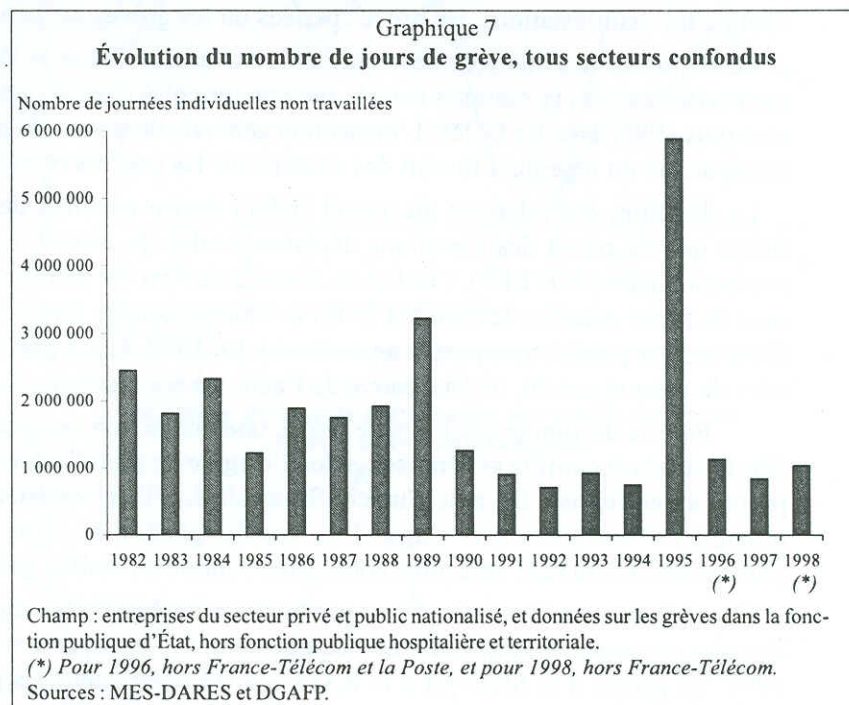


Tableau 2
Les grèves dans la fonction publique et les entreprises (privées et nationalisées)

Années	Fonction publique (*) (1)	Entreprises privées et publiques nationalisées (**) (2)	Total (1) + (2)	Le secteur privé et nationalisé par rapport au total (en %)
1982	126 000	2 327 200	2 453 200	95
1983	333 000	1 483 500	1 816 500	82
1984	974 900	1 357 000	2 331 900	58
1985	341 000	884 900	1 225 900	72
1986	853 000	1 041 500	1 894 500	55
1987	784 900	969 000	1 753 900	55
1988	686 000	1 242 200	1 928 200	64
1989	2 322 000	904 400	3 226 400	28
1990	573 900	693 700	1 267 600	55
1991	239 000	665 500	904 500	74
1992	218 000	490 500	708 500	69
1993	388 500	533 200	921 700	58
1994	226 600	521 000	747 600	70
1995	3 762 700	2 120 500	5 883 200	36
1996 (***)	685 916	447 775	1 133 691	39
1997	382 916	455 099	838 015	54
1998 (***)	683 584	353 176	1 036 760	34

(*) Il s'agit de nombre de jours de grèves, dans la Fonction publique d'État, y compris France-Télécom et la Poste – sauf pour 1996 et 1998 – à l'exclusion de la Fonction publique territoriale et de la Fonction publique hospitalière (les chiffres de 1988 ne comprennent donc pas les grèves des infirmières, et ceux de 1997 la grève des internes).

(**) En nombre de journées individuelles non travaillées (JINT), pour les conflits localisés et généralisés.

(***) En 1996 les chiffres sont donnés sans France-Télécom ni la Poste, et en 1998, sans France-Télécom.

Sources : MES-DARES, DGAFP.